

Affichage de poste Ergothérapeute en milieu scolaire (secteur primaire)

L'École Lucien-Guilbault (lucien-guilbault.ca) est un établissement d'enseignement privé en adaptation scolaire qui a pour mission de permettre à des jeunes de niveaux primaire et secondaire en trouble grave d'apprentissage et présentant des troubles associés de se développer de façon optimale à l'intérieur d'un milieu éducatif aux dimensions humaines.

Notre école se démarque par l'engagement de tous ses employés à offrir un milieu de vie bienveillant afin que les élèves se sentent accueillis et respectés. Si le plaisir d'apprendre est au cœur de notre mission, le plaisir de venir au travail est tout autant au centre de nos préoccupations. Joignez-vous à notre belle et grande équipe!

Pour découvrir notre école, nous vous invitons à visionner cette courte vidéo : [cliquez ici](#)

Poste :	Ergothérapeute en milieu scolaire (secteur primaire)
Exigence :	Être membre en règle de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec
Type :	Remplacement Temps complet du 15 août 2022 au 30 juin 2023
Salaire :	Selon les échelles en vigueur, entre 50 150\$ et 92 027\$ annuellement (équivalent aux échelles des Centres de services scolaires)
Avantages :	Participation à Retraite Québec (RREGOP) Programme d'assurances collectives et programme d'aide aux employés 20 journées de vacances 7 journées de maladies monnayables Flexibilité de l'horaire Télétravail possible

Nature du travail :

L'emploi d'ergothérapeute comporte plus spécifiquement des fonctions de dépistage et d'évaluation des habiletés fonctionnelles des élèves présentant des troubles physiques ou psychomoteurs ainsi que de détermination et de mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie pour ces élèves dans le but de développer, restaurer ou maintenir leurs aptitudes, de compenser leurs incapacités, de diminuer les situations de handicap, d'adapter leur environnement pour favoriser une autonomie optimale et de faciliter leur cheminement scolaire.

Description sommaire de la tâche :

- collaborer au dépistage et à l'évaluation des élèves présentant des troubles dans son domaine d'expertise;
- colliger et analyser les informations spécifiques des élèves en difficulté;
- participer à la démarche du plan d'intervention et du plan de services des élèves sous sa responsabilité;
- planifier et mettre en œuvre des plans d'action spécifiques pour un groupe classe, un sous-groupe ou un élève, sous sa responsabilité;
- collaborer avec les enseignants et les différents intervenants afin de cibler les moyens à mettre en place auprès des élèves sous sa responsabilité pour favoriser leur développement et leur autonomie en milieu scolaire (posture, moyens sensori-moteurs, organisation, etc.);
- participer aux rencontres (direction, rencontres interdisciplinaires, rencontre multi, rencontre de parents, comité d'admission, etc.);
- accompagner des élèves dans des stages en milieu de travail lorsque cela s'applique;
- participer activement aux activités de perfectionnement;
- conseiller la direction au besoin.

La personne recherchée sera capable de :

- faire preuve d'un haut niveau de professionnalisme;
- maîtriser la langue française, à l'oral et à l'écrit;
- s'impliquer activement dans son développement professionnel.

Avantages d'être ergothérapeute à l'École Lucien-Guilbault :

- possibilité de travailler en collaboration avec des collègues ergothérapeutes;
- accès à des formations;
- banque intéressante d'outils d'évaluation et de matériel d'intervention;
- implication au sein de l'équipe interdisciplinaire de l'école;
- implication dans la démarche d'admission de nouveaux élèves.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le titre de l'emploi convoité à l'adresse suivante:
emplois@lucien-guilbault.ca

Si vous avez des questions sur le poste et souhaitez en savoir plus, contactez-nous. Ce sera un plaisir de vous fournir des précisions!

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui postulent de l'intérêt que vous portez à notre école. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.